



**MONTAGNE & LOISIRS**  
**ASSOCIATION LOI 1901**

87 rue Alfred de Musset – 31200 Toulouse  
Courriel : [secretariat@montagne-et-loisirs.fr](mailto:secretariat@montagne-et-loisirs.fr)  
Site Internet : <http://montagne-et-loisirs.fr/>

**Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 24 juin 2023 au Chalet Monné – Saint Aventin**

**Ordre du jour :**

1. Rapport Moral
2. Rapport d'Activités
3. Rapport Financier
4. Discussions - Perspectives
  - . Vie du club
  - . Montagne
  - . Chalet
5. Montant des adhésions 2023-2024
6. Budget prévisionnel 2023-2024
7. Points divers
8. Renouvellement du CD (1/3)

-----  
Adhérents : 98 - **Participation = 47** (le quorum de 30 % est donc atteint)

Nombre de présents : 33 + Votants procurations : 14 (voir *liste ci jointe*)

- 32 Présents : CRAIPEAU chantal, GRANIER Anne Marie, Vincent RIVRON, Baptiste GRILLET, CASAGRANDE Maité, CASAGRANDE Jean Claude, Bernard GIBERT, JP CONDAT, Catherine VOGEL, Kinou BATUT, Domi TACHE, Sissi TACHE, ARNAUD Maryse, Sophie DARGAIGNARATZ, Thierry GIDENNE, Colette HERNANDEZ, Gilberte AUDOUBERT, Louis AUDOUBERT, Agathe MARQUE, CLEMENT Didier, Norbert TORRES, Alain SARDOU, Christian LONGUEVAL, DAMINATO Marius, ZERUBIA François, Monik MORIN, CROCHET Françoise, Martine GUILLAUME, GUILLAUME Jean-Paul, DAROLLES Denise, DAROLLES Serge, Evelyne BOUTTIER
- 15 procurations : Anne Maubru, Lydia Brispot, Claire Richard, Dominique Ollinger, Pascale Van Straaten, Martine Perier, Françoise Durand, Marc Weber, Ghislaine Hiver, Daniel Foures, Michel Craipeau, Jackie Durrieu, André Galliot, Marie Laurence Petit, Vianney Raison

## ■ 1. Rapport moral : préparé et présenté par Vincent

### Adhésions :

Membres du club (98):

- avec licence FFME : **66** + 2 licences été (\*) 2022
- Loisirs (sans licence) **32**
- licences FFME Découverte **20**

(\*) depuis le covid, la FFME propose une licence d'été à 1/2 tarif, couvrant du 1<sup>er</sup> Mai à fin Aout.

. Légère augmentation des adhésions par, rapport à 2021-22, mais la comparaison 12 mois / 9 mois est difficile.

. Moins de licences Découverte (assurance journée FFME) car les séjours d'été au chalet n'y ont pas eu recours cette année.

. Nota : parmi les 66 licenciés, nous avons 4 membres de la Ligue FFME Occitanie.

### Chalet (adresse désormais officielle : 9 rue de l'église)

Occupation : 47 jours en 2022, 35 en 2023 soit **82 jours de juillet 2022 à juin 2023**. Il y a eu :

- des WE et séjours d'accueil ouverts à tous, sans thème spécifique
- des WE ou séjours à thème (botanique, yoga, pilates, anglais, aquarelle, gravure, écriture...)
- des WE / séjours entre amis ou en famille
- un séjour sous forme de stage encadré (danse)
- un WE entretien-bricolage
- des WE d'accueil pour les formations FFME

Rappel : un nouveau tarif nuitée a été mis en œuvre au 1er septembre 2022 (+ 1€ / nuitée)

Il y a eu cette année des dépenses exceptionnelles liées au bureau de contrôle Socotec (950€, pour centrale alarme, électricité, gaz) et au remplacement des blocs d'évacuation (1200€).

Il n'y a pas eu de dégradation notable, ni de travaux urgents à réaliser.

### Montagne :

- Une dizaine d'adhérents ont eu l'occasion de participer à des **formations** : cartographie, secourisme, Neige Avalanche (dont session interne club); recyclage pour les initiateurs.

- **Matériel** : pas de renouvellement + arrêt location du box en mai 2023 (le coût passait à 840€/an). Le matériel est désormais stocké en divers endroits (reste à l'officialiser)

- **15 sorties** (hors Chalet) au calendrier : à pied, Ski rando, Raquettes. Sans doute un effort pourrait être fait pour une offre plus fournie, mais la disponibilité de nos initiateurs est limitée...

- **8 séjours** : . Photo dans les Alpes, Tour Viso et Sentier Cathare pendant l'été  
. Lescun à l'automne  
. en hiver : raquettes en Capcir, Ski rando en Val d'Aoste, ski et raquettes au Pourtalet, raquettes à Font-Romeu

Il y a eu incontestablement une bonne dynamique sur l'organisation de ces séjours.

### Vie du club :

- Il y a eu 8 réunions de bureau, 8 CD, 1 AG
  - 1 repas de Noël a été organisé au CROS (merci à Chantal et son équipe !)
  - le club a été représenté auprès de la FFME : à l'AG du Comité Territorial 31-32, à la rencontre avec le National, à l'AG de la Ligue Occitanie
  - Le site web est toujours bien à jour grâce à Marc. L'habitude prise d'envoyer un compte-rendu en images de chaque sortie, séjour, WE mérite d'être poursuivie car c'est un lien entre nous, en plus d'illustrer nos activités aux personnes extérieures.
  - Circulation de l'information générale par messagerie : on essaie de rester sobre...
  - Rappel : une fois les projets d'activités recensés par Marc sur le calendrier du site, il appartient aux initiateurs de détailler leur projet quelque temps avant, en contactant tout le club par messagerie (ils y ont accès). Il semble que ce principe fonctionne.
- 
- Merci à Chantal et Gilberte qui ont continué cette année à proposer des sorties botanique, généralement en milieu montagnard ou piémont.
  - Marius est venu bénir le brandon de Saint-Aventin (le 23 juin) cette année. Merci Marius !
  - Jean-Claude C. et son club photo ont proposé début avril une exposition et une soirée consacrée à la montagne et à Louis Audoubert en particulier ; le film (1986) sur sa traversée des Pyrénées par les arêtes avec Guy Panozzo, ancien membre du club décédé l'an dernier, fut un moment fort. De nombreux adhérents étaient présents à cette soirée.

### Conclusion :

Cette année s'inscrit donc dans la continuité des précédentes, quant à l'esprit qui anime notre association et c'est essentiel.

L'ouverture régulière du chalet pour assurer un accueil de groupe a été continuée avec succès. Sorties et séjours à l'extérieur ont connu aussi une bonne dynamique.

A ce titre, le bureau tient à remercier toutes les personnes qui se sont mobilisées pour proposer, organiser et animer ces moments collectifs.

CE RAPPORT MORAL EST ADOPTE A L'UNANIMITE

## ■ 2. Rapport d'activités en images : préparé par Marc W.

Quelques images tirées des compte-rendus en ligne sur le site ont été projetées et ont rappelé certaines des activités qui se sont déroulées depuis juin 2022.

### ■ 3. Rapport financier : préparé par Marc W. et présenté par Dominique

Le tableau présenté est joint à la page suivante.

Un excédent de 2837 € est dégagé sur cet exercice (12 mois). Nous avons en compte 13804 €.

Voici les commentaires transmis par Marc avant l'AG et présentés en séance par Dominique :

. Comme toujours, on présente l'année précédente, l'année courante et le prévisionnel.

Mais l'année précédente ne faisait que 9 mois et l'année courante en fait 12, donc la comparaison directe n'est pas pertinente.

#### HORS CHALET :

. Pour les charges et produits liés aux activités «vie du club », on ne considère que celles qui utilisent la trésorerie du club (repas AG, rallye, WE coupe de bois, stage montagne et danse, repas de Noël). Ceci signifie que les autres événements, séjours et week-ends sont gérés directement par les adhérents.

. Les charges liées aux activités Montagne correspondent à la formation et au matériel (nous n'avons pas acheté de matériel sur l'exercice mais financé la location du box de stockage et l'entretien des DVA).

. Frais de gestion de l'association : ils sont réduits, grâce aux relativement faibles cotisations (43€/an) du Crédit Mutuel et à un abonnement raisonnable pour héberger le site (35€).

. Au global les parts Montagne et Vie du club - c'est à dire hors chalet proprement dit - ont été bénéficiaires de 1400€ ; grâce aux adhésions (2300€) et subventions de la Ligue FFME (800€).

#### CHALET :

Le chalet a été occupé de manière satisfaisante avec près de 600 nuitées (dont 280 extérieures).

. Nous avons eu à financer le contrôle par SOCOTEC de la centrale d'alarme, de l'électricité et du gaz, ainsi que l'achat de matériel de sécurité (blocs et télécommande) pour près de 2300€.

. Les charges fixes (env. 3600€) ont augmenté de 7%, mais on a eu à payer 2 factures d'eau (rattrapage). Les charges liées à l'occupation n'ont pas augmenté plus vite que l'occupation.

. Au global, le chalet est bénéficiaire de 1400€ environ.

#### CONCLUSION :

Au final, nous avons en compte aujourd'hui 13804 € (à comparer éventuellement au 14700€ que nous avions avant l'investissement matelas de près de 3800€ en 2022).

**La situation financière est saine, mais nos possibilités d'investissement restent faibles.**

CE RAPPORT FINANCIER EST ADOPTE A L'UNANIMITE



## ■ 4. Discussions sur les travaux au chalet :

### - Travaux d'aménagement du CHALET :

. les travaux liés à l'arrivée (tant espérée) du tout à l'égout sont à mettre en priorité.

. *info POSTAG* : ce projet, même s'il a pris un peu de retard, avance comme en témoigne le dernier bulletin communal de juillet 2023. Nous allons être consultés sous peu. Le projet d'une station d'épuration phyto propre à St Aventin n'est pas celui retenu par Réseau 31 et le raccordement se fera vers la station sous-utilisée de Castillon.

. Les travaux minimum chez nous seront liés à la collecte des eaux usées, bien séparées du pluvial. Incidence notamment sur la collecte des eaux WC qui n'iront plus vers la fosse. Il faudra aussi traiter la situation transitoire du phasage de nos travaux avec ceux du réseau de collecte (date difficilement prévisible dans le détail).

. Comme déjà discuté, l'idée est d'aller plus loin en proposant un remaniement des sanitaires. Idée qui n'est pas forcément partagée par tous mais qui semble l'emporter malgré tout, d'après nos échanges précédents.

. Dans cette ligne, Baptiste nous présente en séance un plan (non joint ici), encore très provisoire, de réaménagement des sanitaires (lavabos, douches, WC) : les premiers travaux à réaliser devront concerner le plafond à consolider puis à isoler en partie.

. Est plébiscité par l'assemblée le fait d'avoir au moins 2 lavabos fermés et 2 douches, comme actuellement. Disposer de trois douches ne semble pas indispensable.

. Financement des travaux : si notre état comptable nous permet de parer aux aléas et aux toutes premières tranches de travaux, il est clair que l'appel à des professionnels sera nécessaire et engendrera des coûts significatifs (plusieurs dizaines de milliers d'€) : un appel à dons sera alors proposé, dans le cadre des associations d'Intérêt Général, que nous sommes (un rescrit fiscal pourra être sollicité pour s'en assurer).

. **Il a été voté en séance** le fait de pouvoir envisager les premiers travaux (plafond) au cours de l'exercice prochain, à condition bien entendu que le projet ait été détaillé, finalisé, chiffré et approuvé par le CD. Mais nous n'en sommes pas encore là.

- Toiture : une révision du toit est à prévoir, même si aujourd'hui il n'y pas de problème particulier

- Bois : nous n'aurons pas de nouvelle coupe affouagère en 2023. Il faudra donc surveiller la consommation de bois et prévoir d'en approvisionner si besoin, tout en gardant à l'esprit le volume disponible pour le stockage (si travaux dans la grange).

## ■ 5. Montant des cotisations 2023-2024

Après proposition, discussion puis vote, voici les dispositions applicables au 01.09.2023 pour 2023-2024 :

- **Adhésion au club** : celle-ci ne change pas (35€).

- **Licence FFME** (obligatoire pour les activités montagne – comprend l'assurance) : elle augmentera de 2€ cette année, soit 78€. A noter que cette augmentation n'est pas de notre fait et n'a aucune incidence sur les comptes du club.

Pour 2023-2024, la cotisation au club avec licence FFME sera donc de **113€** (35 + 78).

- **Nuitées chalet** : tarifs inchangés. Ils avaient augmenté de 1€ en septembre 2022.

. Adhérents : 8€ (mais 9€ du 1er novembre au 31 mars, pour le bois)

. Non adhérents : au tarif de la nuitée se rajoute une adhésion journalière de 6€.

Soit une nuitée à 14€ (mais 15€ du 1er novembre au 31 mars, pour le bois)

. Mineurs : gratuit (mais l'inscription sur le cahier est obligatoire), sous la responsabilité d'un adulte présent.

## ■ 6. Budget prévisionnel 2023-24 : préparé par Marc W., présenté par Dominique

Voir le tableau joint précédemment (colonne de droite).

Pour le prévisionnel, les dépenses courantes ont été augmentées de l'inflation prévisible et de la hausse des impôts. Compte-tenu des perspectives d'activités discutées pour l'année à venir, les excédents dégagés sont affectés à une provision pour travaux du chalet.

## ■ 7. Points divers

- Deux propositions de Jean-Claude C. :

. actuellement notre chalet s'appelle CHALET MONNE. Nous pourrions le rebaptiser en l'appelant CHALET MONNE , Louis AUDOUBERT.

. Créer un espace dédié à Louis dans la salle à manger.

Nous n'avons pas eu le temps de débattre de ces points. Nous en reparlerons en CD.

- Dans deux ans (2025), ce sera le 60ème anniversaire du club. Une réflexion est à initier.

- Il n'y aura pas de coupe du bois (automne) cette année car les coupes affouagères des deux dernières années ne seront pas reconduites pour les résidents secondaires. L'AG n'est plus l'automne non plus. Une proposition d'activité collective automnale serait peut-être à trouver.

- Des séjours familiaux pourraient aussi être organisés plus systématiquement pendant les vacances scolaires (Toussaint, février, Pâques).

- Pour rappel, il a déjà été décidé en CD de proposer une sensibilisation aux risques hivernaux (Neige Avalanche) en début de saison, vers la mi-novembre, pour toutes les personnes qui ont l'intention de participer à des sorties hivernales. Cela se fait dans de nombreux clubs.

## ■ 8. Renouvellement du Comité Directeur (CD)

Le CD est l'instance dirigeante du club. Le bureau, dont tous les membres appartiennent au CD, gèrent l'association et appliquent les décisions prises par le CD.

Le CD est renouvelable par tiers tous les ans.

Rappel de la **composition du CD** :

. élus en 2022 (renouvellement en 2025): Louis A., Alain Ch., Jean-Paul G., Paul H., Vianney R., Dominique T. , Sissi T., Kinou B., Agathe M., Betty V.

. élus en 2021 (renouvellement en 2024) : Marius D., Gilberte A., Chantal C., Jackie D., Ghis H., Martine P., Vincent R., Norbert T.

. élus en 2020 (tiers sortant) : Claire R., Christine A., Jean-Claude C., Jean-Pierre C., Thierry G., Baptiste G., Martine G., Hervé L., Christian L., Marc W.

Les membres sortants ont été consultés avant l'AG et ont exprimé leurs souhaits de se représenter. De plus Catherine Vogel souhaite intégrer le CD.

LE NOUVEAU CD EST ELU A L'UNANIMITE

## ■ Hors AG : élection du Bureau par le CD

A l'issue de L'AG, le CD s'est réuni pour élire le bureau, qui se représentait pour une nouvelle année. Aucune nouvelle candidature n'a été exprimée.

**Le bureau suivant a été élu** par les membres du CD présents, à l'unanimité :

Président : Vincent Rivron

Vice-Présidents : Alain Chazal et Paul Holgado

Trésorier : Marc Weber

Trésorier adjoint : Dominique Taché

Secrétaires : Martine Perier et Chantal Craipeau

Membre du bureau : Agathe Marque

-----

Cette AG a été suivie d'un repas organisé au chalet, puis du rallye annuel (rando familiale) à la cabane de Turon le lendemain, sous un soleil généreux.

Merci à toutes les personnes présentes pour ce moment important et à toutes celles qui se sont manifestées pour nous soutenir.

*Rédigé par Chantal Craipeau et Vincent Rivron*